

La filiale Fret SNCF scindée en deux entreprises fin 2024

Selon nos informations, la disparition de Fret SNCF au profit de deux nouvelles entreprises devrait bien avoir lieu le 31 décembre 2024. Une décision imposée par Bruxelles, qui va à l'encontre des objectifs de doublement de la part du ferroviaire dans le transport de marchandises.

Réservé aux abonnés

Olivier Cognasse

25 mai 2023 \ 14h30

🕒 3 min. de lecture

💬 [1 commentaire](#) →



La fin de Fret SNCF est programmée pour le 31 décembre 2024.

Alors que l'Europe et la France se sont engagées à doubler les parts du ferroviaire dans le transport de marchandises, Bruxelles remet en cause l'existence de Fret SNCF. En janvier, la Commission a ouvert une enquête approfondie à propos des aides accordées à cette filiale, jugées non conformes aux règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État. Elle s'intéresse plus particulièrement à l'une des mesures de la dernière réforme du ferroviaire mise en application au 1er janvier 2020, qui consistait à loger la dette de 5,3 milliards d'euros accumulée par la branche dédiée au transport de fret dans la dette de la holding du groupe SNCF. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? L'Europe voulait enquêter dès 2020, mais avance l'argument de la Covid-21 pour justifier ce décalage. Certains observateurs se

douté qu'un tel tour de passe-passe ne serait pas validé par l'Autorité de la concurrence, réputée particulièrement tatillonne.

Un scénario déjà acté

Bruxelles n'a laissé que deux options au gouvernement français : soit Fret SNCF reprend la dette et finit liquidé, soit la SNCF crée une nouvelle entreprise lestée d'une partie de ses activités. C'est sur ce dernier scénario « du moindre mal » que le gouvernement a donc travaillé. Le planning est même connu : selon nos informations, deux nouvelles entreprises vont être créées le 31 décembre 2024. La première sera une entreprise ferroviaire qui reprendra 80% des activités de Fret SNCF, en cédant les trains dédiés pour répondre à la demande de discontinuité. Ce désengagement devait être mis en pratique avant le 31 décembre 2023, mais il sera possible de prolonger ces contrats jusqu'au 1er juillet 2024 afin de laisser suffisamment de temps aux entreprises concernées pour trouver un nouvel opérateur.

Une deuxième société sera fondée pour reprendre les activités de maintenance. Ces deux nouvelles sociétés anonymes appartiendront bien à la SNCF et seront logées dans Rail Logistics Europe, le pôle qui regroupe les activités de fret et de logistique ferroviaires. Malgré les critiques de nombreux élus, le scénario est acté, puisque l'Etat a déjà demandé à la direction de la SNCF de le mettre en œuvre.

« Parler de créer une nouvelle entreprise plus petite avec moins de moyens, cela n'a pas d'autre nom, c'est la liquidation de Fret SNCF, dénonce Karima Delli, députée européenne Europe Ecologie-Les Verts et proutidente de la Commission Transport et Tourisme au Parlement européen. Il y a une unanimité des syndicats. L'Etat n'a jamais investi dans cette entreprise historique, on la met à genoux. Nous allons continuer à nous battre au Parlement européen. »

Négocier un régime de dérogation ?

réduite que Fret SNCF, 10% des effectifs seront transférés dans le groupe SNCF, soit 450 emplois. « *La SNCF est une des rares entreprises à avoir un tel savoir-faire et on est prêt à sacrifier 10% des effectifs dans une nouvelle entreprise, s'insurge Karima Delli. Ils enterrent les compétences alors que c'est maintenant qu'il faut développer le fret ferroviaire et pas dans dix ans. Je ne comprends pas qu'on sacrifie notre entreprise nationale, la SNCF, alors qu'il faudrait taper du poing sur la table. Il faut négocier un régime de dérogation avec un calendrier d'étalement de la dette, sortir des règles de la concurrence pour réaliser la transition écologique dans ce secteur.*» Malheureusement, tout retour en arrière apparaît aujourd'hui illusoire.

Il semble en effet plutôt paradoxal de vouloir développer le fret ferroviaire tout en acceptant que l'opérateur historique réduise ses activités de 20%. Le gouvernement prévoit d'ailleurs d'allouer de nouvelles aides pour le secteur, même si cette activité est difficilement rentable. Il faudrait, au moins dans un premier temps, la subventionner davantage pour espérer atteindre 30% de parts de marché dans le transport de marchandises, contre seulement un peu plus de 10% en France aujourd'hui. Il y a urgence : les camions qui circulent sur les routes françaises et européennes minent considérablement le bilan carbone du secteur des transports.

SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

Alstom va fournir 130 tramways à Philadelphie pour 667 millions d'euros [UN](#)

Keolis va exploiter les futures lignes de métro 16 et 17 du Grand Paris [UN](#)

Comment les Technicentres de la SNCF donnent une seconde vie aux TER [UN](#)

SUR LE MÊME SUJET

L'avenir incertain de Fret SNCF entre les mains de Bruxelles

Fret ferroviaire français, la relance de la dernière chance

1 Commentaire Réagir →

Partager [Twitter] [Facebook] [LinkedIn] [Reddit] [Email]

SUJETS ASSOCIÉS

- SNCF
- Fret
- Europe
- Gouvernement

NEWSLETTER La Quotidienne

Nos journalistes sélectionnent pour vous les articles essentiels de votre secteur.

Entrez votre email Inscrivez-vous →

Votre email est traité par notre titre de presse qui selon le titre appartient, à une des sociétés suivantes...

Lire la suite ▾

LES ÉVÉNEMENTS L'USINE NOUVELLE



TROPHÉES INDUSTRIE DURABLE 2023

29 Juin 2023 Paris

Récompenser les démarches durables et de décarbonation les plus performantes

Energie et environnement

Programme et inscription →

MATINÉE INDUSTRIE DURABLE :

29 Juin 2023 À Paris et e

Réinventer ses achats et adapter sa production pour un monde durable

Energie et environnement

Programme et inscription →

Tous les événements →

LES PODCASTS



Einstein ou la transition énergétique avant l'heure

Einstein et Szilard, un duo de scientifiques renommés prêts à révolutionner... le quotidien des ménagères. [UN](#)

[▶ Écouter cet épisode](#)



Raymond Kopa, de la mine au stade de foot

Au nord, c'étaient les corons, la terre c'était le charbon, le ciel l'horizon, les hommes des mineurs de fond. Parmi eux, Kopaszewski Raymond. [UN](#)

[▶ Écouter cet épisode](#)



Poundbury, cité idéale à la mode Charles III

S'il n'est pas encore roi, le prince Charles semble avoir un coup d'avance sur l'environnement. Au point d'imaginer une ville nouvelle zéro carbone. [UN](#)

[▶ Écouter cet épisode](#)



A Grasse, un parfum de renouveau

Dans ce nouvel épisode de La Fabrique, Anne Sophie Bellaiche nous dévoile les coulisses de son reportage dans le berceau français du parfum : Grasse. Elle nous fait découvrir un écosystème résilient, composé essentiellement... [UN](#)

[▶ Écouter cet épisode](#)

[Tous les podcasts →](#)

LES SERVICES DE L'USINE NOUVELLE

Trouvez les entreprises industrielles qui recrutent des talents



Agent de maintenance électrique SSI H/F

EQUANS - 01/06/2023 - CDI - MONTPELLIER



Tout voir

Proposé par

Accédez à tous les appels d'offres et détectez vos opportunités d'affaires

34 - ACM HABITAT

Contrat d'entretien des interphones des résidences de 4 agences



DATE DE REPONSE 03/07/2023

+ de 10.000 avis par jour

Tout voir

Proposé par

ARTICLES LES PLUS LUS

1 La CGT demande le départ de Michel Giannuzzi [UN](#)

2 Pourquoi le premier vol du C919 chinois inquiète davantage Airbus que Boeing [UN](#)

3 Avis de tempête sur l'industrie allemande [UN](#)

«Nous sommes dans un calme entre deux tempêtes», estime

4 Philippe Chalmin à l'occasion de la sortie du rapport CycloPe [UN](#)

5 La Chine menace le Japon de représailles s'il restreint l'exportation de technologies de puces [UN](#)

6 Le ministère des Armées va bloquer le rachat de Segault par l'américain Flowserve [UN](#)

Mon compte

S'abonner

Nous contacter

Mentions légales et CGU

RGPD

Paramétrage Cookie

L'USINENOUVELLE.com, leader de l'information professionnelle B2B, vous propose de suivre l'actualité économique et industrielle des secteurs automobile et nouvelles mobilités, aéronautique et spatial, agroalimentaire, énergie et développement durable, santé, cosmétique et luxe, chimie, transports, BTP, défense, plasturgie, métallurgie, matières premières et matériaux, biens de consommation, électronique, informatique, télécoms, cybersécurité, numérique et des nouvelles technologies.

NOUS SUIVRE

Une marque du groupe